

Accord UE/Géorgie: réadmission des personnes en séjour irrégulier

2010/0108(NLE) - 14/12/2010 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution législative par laquelle il donne son approbation à la conclusion de l'accord entre l'Union européenne et la Géorgie sur la réadmission des personnes en séjour irrégulier.